



## Appel à manifestation d'intérêt

-----  
Par Hesto

Bonjour à tous,

J'ai récemment répondu à un A.M.I pour reprendre un commerce de bouche. Il n'y a eu aucune note et il manque visiblement un grand nombre de documents, j'aurais voulu savoir si :

- Il est obligatoire pour un A.M.I de baser son choix sur une note
- Si un A.M.I seul donne droit d'attribution

Il est noté la chose suivante dans l'A.M.I : "Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- ? Qualité de l'offre
- ? Expérience et compétence
- ? Prévisionnel financier"

N'ayant aucune note et ayant seulement reçu un comparatif de candidats, est-ce que cela suffit ?

-----  
Par Marck\_ESP

Bonjour

Un A.M.I. est souvent une phase exploratoire. Son objectif principal est de sonder le marché, de tester la faisabilité d'un projet ou d'identifier des acteurs compétents.

Envoyez un courrier ou un mail (si ce n'est déjà fait) pour demander les motifs du rejet. Demandez spécifiquement, au regard des trois critères cités, quels points manquaient à votre dossier ou ont été jugés insuffisants. Leur réponse vous permettra de mesurer si l'analyse a été sérieuse ou s'il y a eu un traitement inéquitable.